

PREMIER MINISTRE

---



SERVICE DE PRESSE

**Discours de François FILLON, Premier ministre**

**Inauguration de la route des Tamarins**

-----

LA REUNION  
Jeudi 9 juillet 2009

HOTEL DE MATIGNON – 57, rue de Varenne – 75007 PARIS

Mesdames et Messieurs les Ministres, Madame la Députée-maire, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Monsieur le Président du Conseil régional, Madame la Présidente du Conseil général, Mesdames et Messieurs les élus, mesdames et messieurs, chers amis ; je suis venu aujourd'hui à La Réunion pour redire aux Réunionnais le respect de la République. Je suis venu vous délivrer un message de fraternité ; je suis venu constater avec vous les progrès réalisés ces dernières années et réfléchir aux enjeux d'avenir de cette île si prometteuse et je suis venu vous dire que l'Etat soutient votre volonté de faire de La Réunion un territoire d'excellence et un territoire de développement durable.

Nous traversons une crise économique mondiale exceptionnelle. Cette crise, elle exige naturellement de chacun d'entre nous une mobilisation totale pour faire face aux difficultés, aux difficultés du moment et en même temps, pour préparer l'avenir. Plus que jamais, nous devons nous concentrer sur tout ce qui permettra de rendre notre pays plus fort dans les années qui viennent. Nous devons nous mobiliser pour une croissance plus dynamique, plus juste et plus respectueuse de l'environnement. Je sais – et je viens encore de le mesurer – qu'à La Réunion, on a conscience de ce défi collectif que la crise nous lance ; depuis des années, La Réunion a fait un effort considérable d'équipement, de modernisation ; La Réunion s'organise, La Réunion se tient debout.

Parmi les progrès marquants, il y a l'achèvement de cette route des Tamarins que nous inaugurons aujourd'hui. Le président VERGES en a rappelé l'ampleur. Dans les prochaines années, entre 40.000 et 70.000 véhicules vont emprunter, chaque jour, les 34 kilomètres, les 4 ouvrages d'art exceptionnels, les 3 tunnels et tranchées ouvertes et les 22 ouvrages d'art courants de cette réalisation. Cette réalisation dont je veux dire, à mon tour, qu'elle est une occasion de grande fierté pour notre pays tout entier, qui a les entreprises, les ingénieurs, les salariés, les ouvriers les plus compétents pour réaliser ce qui est une véritable prouesse technique au niveau du monde. Les déplacements sur l'axe Nord-Sud Saint-Denis – Saint-Pierre vont être considérablement améliorés ; cette route va constituer un élément déterminant pour le désenclavement de la région Sud de l'île ; c'est une meilleure desserte des hauts de l'ouest pour contribuer à leur développement en complément du « basculement des eaux » ; ce sont des perspectives nouvelles pour les 5 communes de la côte Ouest ; c'est enfin la possibilité de donner à la RN1 une vocation de route touristique, le long du littoral, desservant les stations balnéaires.

Je vois donc dans cette Route des Tamarins, un symbole de votre volontarisme et de votre volonté de moderniser La Réunion. Cette modernité passe par la logique du développement durable qui a accompagné ce grand chantier tout au long de sa réalisation avec, en particulier, la réalisation exceptionnelle en matière de photovoltaïque, pour laquelle La Réunion fait maintenant figure de précurseur national.

Oui, la mise en service de la Route des Tamarins permet à La Réunion d'être en pointe dans le développement de l'énergie photovoltaïque et de montrer, ainsi, la voie aux autres départements métropolitains. Elle est la preuve tangible que les efforts conjugués des

collectivités locales, de l'Etat, de l'Union européenne et des entreprises nationales et locales, peuvent placer La Réunion en tête.

Eh bien cet exemple, Mesdames et Messieurs, il convient que nous soyons capables de le transcrire dans d'autres domaines du développement de l'île. La construction de cette route a été un moteur économique important de ces dernières années ; avec de l'activité pour les entreprises du BTP, avec un effet d'entraînement sur d'autres secteurs de l'emploi pour près de 2.000 personnes sur le chantier, avec un effort de formation professionnelle pour 540 stagiaires. Bien sûr, il y a un revers à la médaille. Maintenant que le chantier est terminé, beaucoup d'entreprises sont confrontées à une chute d'activité. Naturellement, le gouvernement aidera les entreprises confrontées à ces difficultés et dès demain, Hervé NOVELLI rencontrera les professionnels du BTP et des transports de matériaux pour évaluer avec eux la situation, mais surtout pour définir les réponses appropriées ; nous ne laisserons pas tomber le secteur du BTP qui a besoin des aides et des dispositifs transitoires pour faire face à la chute de l'activité alimentée par les grands travaux.

Cette chute d'activité, elle est d'autant plus forte que tout un cycle de grands chantiers se termine, comme le port Est ou le boulevard Sud à Saint-Denis et elle intervient en plus dans un contexte qui est un contexte de crise économique mondiale qui n'épargne personne. C'est aussi pour cela, en raison de cette crise, en raison de la manière dont elle frappe La Réunion, que j'ai tenu à venir m'exprimer devant vous.

Face à la crise mondiale et face aux difficultés de La Réunion, le gouvernement n'est pas resté tétanisé ! Le gouvernement est mobilisé et il déploie tous les moyens disponibles. La clé principale de notre réponse à la crise, c'est le soutien aux entreprises. En les aidant, nous réduisons les conséquences sociales de la crise parce que nous leur permettons de maintenir leurs effectifs et de ne pas réduire l'emploi et les salaires. Nous avons mis en place des mesures exceptionnelles à court terme pour surmonter les difficultés des TPE et des PME réunionnaises. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des demandes de plan d'apurement des dettes fiscales présentées au Trésorier payeur général de La Réunion depuis le début de cette année ont été acceptés. Nous faisons tout pour faciliter la vie des entreprises en matière de dette sociale, pour éviter que des contraintes excessives de calendrier ou de procédures ne viennent alourdir encore un peu plus leurs difficultés. Et je veux dire à cet égard que la Loi d'orientation pour le développement économique de l'Outre-Mer nous donne de nouveaux outils pour accentuer les mesures qui ont déjà été prises.

Nous soutenons l'emploi avec des mesures facilitant l'activité partielle de longue durée. Le Plan de soutien à l'emploi dans le bâtiment, qui a été déployé à partir du mois de mars dernier, a bénéficié à 76 entreprises pour 800 personnes en formation. Nous avons mis en place deux observatoires pour suivre la mise en œuvre des mesures de soutien, l'Observatoire des délais de paiement, et l'Observatoire de la commande publique. Nous avons mobilisé les experts-comptables pour qu'ils maintiennent leur appui aux entreprises dès que se profilent les premiers signes de défaillance. Avec le Fonds DOM de l'Agence française de

développement, nous avons pu accompagner plus de 300 entreprises et soutenir plus de 1.700 emplois sur les six derniers mois.

Nous veillons très attentivement au financement des entreprises, avec la mise en place d'un prêt d'honneur à taux zéro pour les TPE en difficulté, qui va entrer en vigueur à la fin de ce mois. Cet instrument sera extrêmement utile pour renforcer les fonds propres des TPE de La Réunion.

Enfin, nous sommes en train de renforcer le dispositif de médiation du crédit ; je suis heureux de vous annoncer que la Convention nationale avec le Médiateur du crédit et les banques va être adaptée à la situation particulière de La Réunion. La Convention nationale, qui avait été signée en novembre dernier, était déjà applicable à La Réunion, et un nombre significatif d'entreprises réunionnaises y a eu recours. Plus d'une centaine d'entreprises ont saisi le Médiateur. Le taux de médiation réussi est de 85 % : près de 22 millions d'euros d'encours de crédit ont été traités, 735 emplois ont été ainsi préservés.

Mais je pense que l'on peut améliorer le système. Un dispositif spécifique, appelé « petite médiation » a déjà été ouvert pour les TPE du bâtiment et des travaux publics et des transports, pour faciliter et accélérer les démarches ; nous allons aller plus loin. Il faut adapter la Convention aux spécificités de La Réunion et réaffirmer plus fortement l'engagement de chacun des partenaires de la Médiation, c'est-à-dire les établissements financiers, les organisations socioprofessionnelles et tous les acteurs que le Préfet réunit dans la Commission départementale de financement de l'économie ; c'est la raison pour laquelle nous avons préparé une nouvelle convention qui sera signée dans les tout prochains jours.

Cette nouvelle Convention permettra de résoudre beaucoup plus rapidement les dossiers de médiation du crédit et elle permettra ainsi de renforcer la coopération entre les partenaires pour mieux soutenir les entreprises et, puisque c'est notre objectif, pour mieux protéger les emplois.

Et puis, Mesdames et Messieurs, ici à La Réunion comme sur l'ensemble du territoire national, le Plan de relance que conduit Patrick DEVEDJIAN, s'applique ! Ce Plan, il a permis à La Réunion, une mobilisation globale de crédit de près de 370 millions d'euros : chantiers de maisons de retraite, de logements étudiants, projets de développement durable, aide à l'emploi, soutien au pouvoir d'achat, avec la prime de 200 euros et les chèques Emploi services universels, remboursement anticipé de TVA aux collectivités locales pour leurs investissements, dépenses des entreprises publiques ; le Plan de relance couvre tous les domaines et représente un effort de l'Etat sur le territoire sans précédent.

S'agissant des PME du bâtiment et des travaux publics, je demande à Patrick DEVEDJIAN et à Hervé NOVELLI de veiller à ce que les entreprises réunionnaises bénéficient d'une application exemplaire des dispositifs du Plan de relance. Et si, à ces 370 millions d'euros, on ajoute les aides de l'Etat accordées à d'autres domaines – le logement social, le revenu supplémentaire temporaire d'activité, les emplois aidés – les dépenses d'intervention de l'Etat à La Réunion, hors dotation aux

collectivités, représentent presque le double de la somme que j'évoquais, soit près de 730 millions d'euros.

Toutes ces mesures qui sont des mesures d'urgence, qui sont des mesures destinées à faire face à la crise telle que les Réunionnais la connaissent aujourd'hui, toutes ces mesures s'ajoutent aux dispositions de la Loi d'orientation pour le développement économique de l'Outre-Mer qui est en train de faire évoluer de façon structurelle, le système qui prévalait dans l'île.

Je rappelle que cette Loi permet, en particulier, d'abandonner la logique du saupoudrage pour concentrer l'effort sur les grandes priorités, c'est-à-dire sur l'emploi, sur le pouvoir d'achat, sur le logement, sur la continuité territoriale et sur le développement durable. Je suis convaincu que La Réunion saura tirer profit de toutes les potentialités que ce nouvel outil offre.

Mesdames et Messieurs, La Réunion possède des atouts exceptionnels et notre devoir, ensemble, c'est de les activer et c'est de les mobiliser. La première de ses ressources, c'est la cohésion de sa population, c'est son envie de se battre pour un avenir meilleur, c'est un état d'esprit qui la porte toujours vers de nouveaux horizons : les horizons géographiques avec l'ouverture vers les continents qui l'entourent, les horizons technologiques, avec la maîtrise de son environnement, les horizons économiques, avec l'invention d'un nouveau modèle de croissance organisé autour du développement durable.

Ces nouveaux horizons se conquièrent dans les grands projets que vous menez. La Route des Tamarins vient enrichir la liste des réalisations structurantes qui, depuis vingt ans, ont rythmé le développement de La Réunion ; il y a l'allongement de la piste de l'aéroport Roland-Garros pour faciliter les vols directs sur la métropole et je ne doute pas qu'un jour, Monsieur le Président du Conseil régional, on verra se poser l'Airbus A380 dont je n'avais pas totalement compris qu'il était né d'une idée réunionnaise, mais qui en tout cas, est le résultat du savoir-faire exceptionnel des Européens qui ont montré une nouvelle fois qu'ils étaient capables, lorsqu'il y avait une volonté politique forte de l'ensemble des Etats européens, de « damer le pion » aux Etats-Unis dans un des domaines où pourtant, ils avaient la maîtrise technologique la plus grande ; je suis convaincu, naturellement, que cet avion viendra bientôt se poser sur la piste de l'aéroport Roland-Garros.

Il y a le projet de basculement des eaux, pour développer la côte Ouest à partir des ressources en eau abondantes de l'Est ; il y a eu le protocole signé le 19 janvier 2007 puis le contrat de projet signé par Nicolas SARKOZY qui ont formalisé l'engagement des collectivités publiques dans deux très grands projets ; la liaison Saint-Denis - Est, qui doit résoudre les problèmes de sécurité et de circulation actuels, et puis le Tram-Train, entre Sainte-Marie et Sainte-Rose, qui offrira une alternative aux transports routiers.

Enfin l'autre symbole du dynamisme réunionnais dont Monsieur VERGES a parlé avec conviction et chaleur, c'est la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise.

Enfin demain, à la Technopôle, j'aurai l'occasion de revenir sur le grand projet mobilisateur et visionnaire qu'est « GERRI », qui vise à faire de La Réunion une véritable vitrine du développement durable.

Je crois, Mesdames et Messieurs, à travers l'énumération de ces projets, que La Réunion peut et doit avoir confiance dans son génie. Plus que jamais, je veux vous dire que La Réunion peut compter sur l'affection, sur la solidarité et sur la fidélité de la République comme sur le soutien déterminé de mon gouvernement.